



Brevet professionnel Boulangier

Présentation de l'épreuve E42 DOSSIER

Règlement d'examen

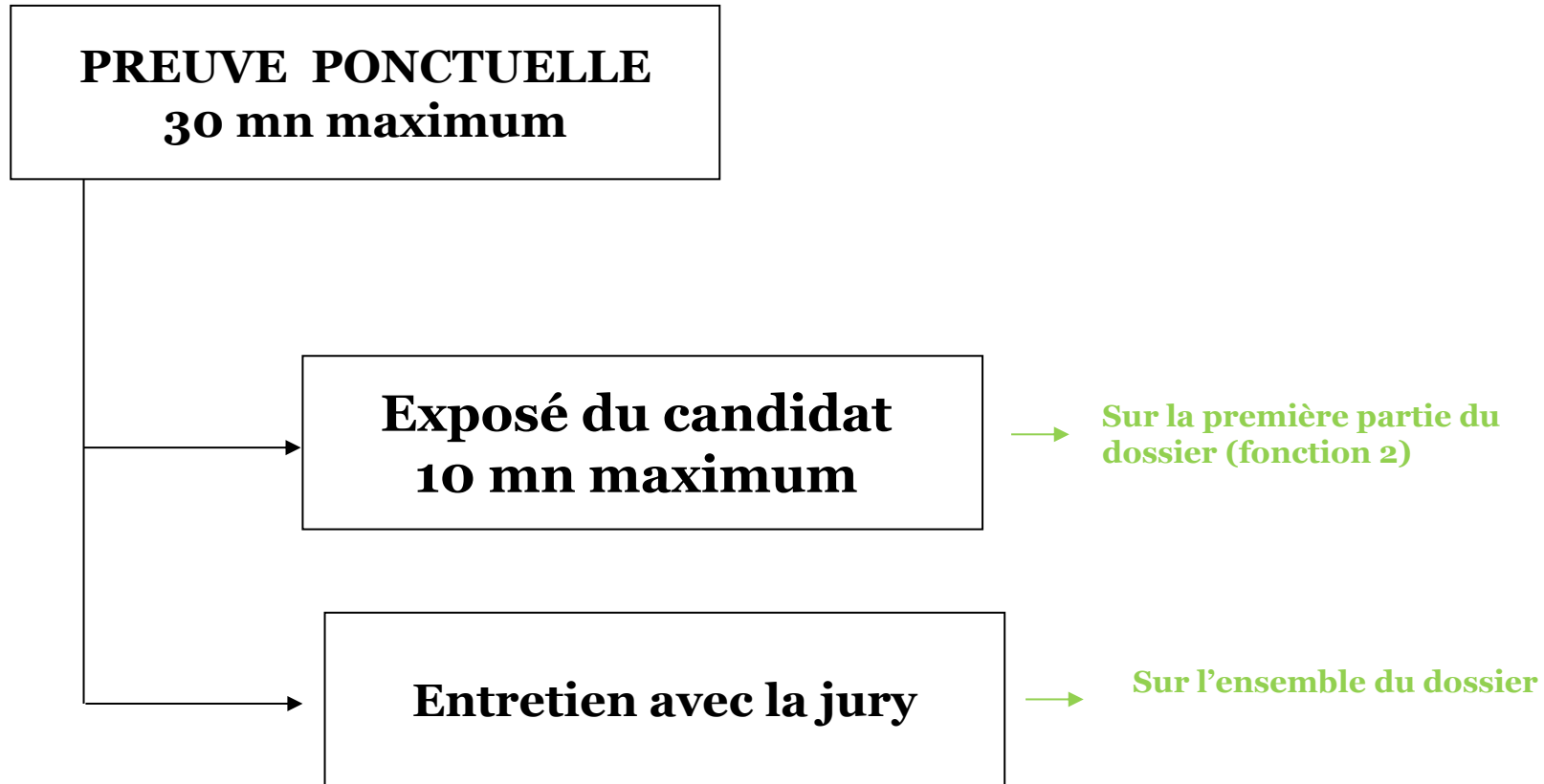
EPREUVES	COEF	FORME	DUREE
E1 Fabrication d'une commande	12	Ecrite, pratique et orale	12h/2j
E2 Technologie professionnelle	3	Ecrite	2h
E3 Sciences appliquées	3	Ecrite	2h
E41 Environnement économique, juridique et gestion de l'entreprise	3	Ecrite	2h
E42 Dossier : étude technique liée à l'activité professionnelle	3	Orale	30 mn
E5 Expression et ouverture sur le monde	3	Ecrite	3h
E6 langue vivante étrangère	1	Orale	10mn + 20mn prép.

Epreuve E42

Etude technique liée à l'activité professionnelle

Déroulement de l'épreuve E42

Etude technique liée à l'activité professionnelle



SOUS-EPREUVE E42 : DOSSIER

Etude technique liée à l'activité professionnelle

Epreuve E42	DOSSIER
Elle prend appui sur un DOSSIER réalisé par le candidat	Sommaire Présentation du candidat et de son entreprise (1 page maximum)
	1^{ère} partie : 4 pages maximum (hors annexes) Fonction 2 : gestion de la production
	2^{ème} partie : 4 pages maximum (hors annexes) Une page par compétence : Fonction 1 : approvisionnement Fonction 3 : démarche qualité et de progrès Fonction 4 : Commercialisation et communication Fonction 5 : Gestion d'unité et/ou d'entreprise de boulangerie

Le dossier, support de l'épreuve

- Le dossier sert uniquement de support à l'épreuve et il n'est pas évalué en tant que tel !
- Un dossier est non conforme si:
 - Il n'est pas réalisé avec l'outil informatique
 - Il n'est pas personnel
 - Il comporte moins de 8 pages, hors annexes

Absence de dossier ou dossier non conforme

- Absence de dossier
 - le candidat est présent mais ne peut pas être interrogé ... la note zéro est attribuée
- Dossier non conforme
 - le candidat est interrogé

Les membres de la commission d'évaluation

- Un enseignant de la spécialité
- Un enseignant d'économie gestion
- Un professionnel

A partir d'activités professionnelles
vécues en entreprise, le candidat
apporte la preuve de sa maîtrise
des compétences choisies

PHASE 1

- 10 mn maximum
- Présentation de la 1^{ère} partie : Fonction 2 - Gestion de production

Le candidat expose sans être interrompu les éléments relatifs aux 7 compétences

PHASE 2

- 20 mn maximum
- Entretien avec le jury sur l'ensemble du dossier
- Le questionnement prend appui sur les **situations professionnelles contextualisées**
- Se limiter aux 7 compétences de la fonction 2 et aux 4 autres compétences choisies par la candidat

L'évaluation

- La précision et la concision de l'information
- L'utilisation d'un vocabulaire professionnel
- Les éléments apportés par le candidat pour attester la maîtrise des compétences ciblées
- L'aptitude à argumenter, à convaincre
- La pertinence des réponses formulées
- La richesse et le diversité des situations exploitées
- La prise en compte des évolutions technologiques et scientifiques
- La clarté et la rigueur de l'expression orale

- La commission complète la grille d'évaluation
- La colonne « observations » permet d'apporter des précisions sur l'évaluation portée